

Note de synthèse - Missions et contrats des évaluateurs dans ACESO

Place et cadre de l'évaluation dans ACESO 2017 -2018

Le cadre d'évaluation est une priorité car il doit être conçu sous deux ans. Le travail d'évaluation est réalisé par le LEPS (Paris 13). Ce travail se fera en lien avec le travail d'Olivia Gross en charge de la conception du cadre évaluatif national selon les modalités d'organisation prévues par le comité d'animation national.

Il est souhaitable que le binôme de facilitateurs (Martine Boutet - patiente et Michel Naiditch- médecin) se consacre d'abord à l'évaluation et accompagne les acteurs d'ACESO à construire le cadre d'évaluation de leur projet

Le binôme ne fera pas à la place des acteurs d'ACESO mais impulsera toute dynamique participative pour concevoir, faire valider le cadre d'évaluation.

Missions des évaluateurs :

Il s'agit d'aider les acteurs du projet à concevoir le cadre évaluatif de ACESO en relation avec les travaux portant sur le cadre évaluatif national. De fait, la méthode de travail consistera en plusieurs missions qui visent à documenter progressivement les objectifs de cette évaluation ainsi que les critères/indicateurs et les techniques de recueil de données au moyen de :

- Mission de recension des écrits scientifiques
- Mission d'analyse des documents produits par ACESO
- Missions d'observations (ce qui a été déjà commencé)
- Mission d'entretiens individuels et collectifs,
- Mission de réunions de travail avec différents publics concernés.
- Mission de formalisation et de partage du « working in progress »

Durée de l'évaluation « première phase »

Dans la mesure où le projet ACESO est une co-construction permanente, deux ans sont justifiés pour identifier progressivement le cadre évaluatif attendu par tous

Budget alloué à l'évaluation

Il est prévu 20 000euros pour chaque année, soit 80 000€ sur 4 ans (2017 – 2020). Dans la mesure où le LEPS ne prendra rien - sachant qu'au début, il était prévu 4000euros de frais méthodologique -, cette somme peut être allouée aux contrats des évaluateurs.

Portage des contrats

Le Pôle de ressources est sollicité pour être porteur administratif des contrats des évaluateurs

Dans la mesure où il s'agit d'une aide méthodologique dans une approche naturaliste et collaborative, il n'y a aucun risque de subordination. Nous ne sommes pas dans une évaluation externe.

Evaluateurs sollicités

Michel Naiditch, médecin, chercheur senior et Martine Boutet, patiente, étudiante en master 1 (LEPS Paris 13) ont été choisis par le LEPS pour mener cette évaluation.

Contrats de travail

1 - Michel Naiditch

Michel Naiditch ne souhaite pas de rémunération spécifique. Néanmoins il faut lui prévoir une assurance pour son action bénévole.

2 - Martine Boutet

La charge de travail est estimée à une journée par semaine pour Martine Boutet + frais de déplacements liés au projet (remboursements plafonnés au tarif de seconde classe en train), voir de temps en temps d'hôtellerie (elle habite Tours)

Conditions de travail : de par la nature du travail à réaliser, il devrait être mentionné qu'une partie du travail peut être réalisé à son domicile.

Son statut reste à définir : auto entrepreneur ou salariée, suivant ses possibilités.

Une première estimation (à valider) peut faite sur la base de 18000€

(autoentrepreneur ou salaire chargé) + 2000€ de frais (25 déplacements à 60€ AetR et 500€ d'hotellerie)